T11

Éléments pour un état de la description de la variété des usages lexicaux dans les dictionnaires français monolingues (1980-2008)

[avec Pierre Corbin]

Résumé

Notre contribution propose un tour d'horizon des principes de marquage mis en œuvre depuis le milieu des années quatre-vingt du vingtième siècle dans les dictionnaires généraux et d'apprentissage du domaine français. Concernant les dictionnaires généraux, déjà décrits pour la période antérieure, nous pointons quelques évolutions sur un fond de pratiques stables, pour ne pas dire statiques. Pour les dictionnaires d'apprentissage presque tous de conception relativement récente, nous proposons une première description des moyens propres qu'ils utilisent pour caractériser la variété des usages lexicaux qu'ils prennent en compte.

Introduction

Au traitement du sens et de la combinatoire des items lexicaux qu'ils répertorient, les dictionnaires associent un appareil empirique de description de la distribution de leurs usages dans les pratiques des locuteurs et d'évaluation de ceux-ci selon divers paramètres. La partie la plus visible de cet appareil est un jeu de codifications textuelles et typographiques appelées "marques d'usage", mais il peut aussi, selon les besoins et les circonstances, prendre la forme de notations discursives diversement développées intégrées aux définitions ou constituant la matière de remarques.

À la suite des études analytique de D. & P. Corbin (1980) et synthétique de P. Corbin (1989), qui ont donné une vue des positionnements et des pratiques dictionnairiques français des années 1960 au milieu des années 1980, nous avons engagé, dans le cadre du master professionnalisant "Lexicographie, terminographie et traitement automatique des corpus" que nous animons à l'université Lille 3 [1], une recherche extensive sur les constantes et les évolutions observables dans les deux dernières décennies, dont nous présentons ici quelques aperçus.

Nous utiliserons comme cadre pour les développements qui suivent la typologie de l'appareil de description dictionnairique des usages de Hausmann (1977, chap. 8) enri-

1 http://stl.recherche.univ-lille3.fr/siteheberges/LTTAC/index.htm.

À paraître b, *in* Actes du colloque international *La marque lexicographique : quel avenir ?*
(Université de Chypre, 21-23 octobre 2006).
[Article dans un volume d'actes de colloque international ; rédigé en 2006-2008 ; 63 843 caractères ; cf. **C13**]

chi par Hausmann (1989, § 4.), qui distingue onze sortes de marquage articulées sur autant de critères :

– *diachronique* : temporalité régressive (pour les usages vieillissants ; ex. : *vx*, *vieilli*) ou progressive (pour ceux qui apparaissent ; ex. : *néol.*) ;

– *diatopique* : spatialité intraterritoriale (pour les usages hexagonaux ; ex. : *région.*, *dial.*) ou extraterritoriale (pour ceux de la francophonie ; ex. : *Belgique*, *Suisse*, *Canada*) ;

– *dia-intégratif* : idiome d'origine des emprunts (en tant qu'il fait l'objet de considérations extérieures à la rubrique étymologique des articles ; ex. : *anglicisme*) ;

– *diamédial* : médialité ("canal" d'expression oral ou écrit ; ex. : *oral*) ;

– *diastratique* : groupe socioculturel auquel appartiennent les locuteurs (ex. : *pop.*) ;

– *diaphasique* : formalité plus ou moins grande des usages (ex. : *fam.*, *soutenu*) ;

– *diatextuel* : type de discours ou genre textuel (ex. : *admin.*, *didact.*, *littér.*, *poét.*, *sc.*) ;

– *diatechnique* : technicité (toutes les marques de domaine ; ex. : *chim.*, *dr.*, *méd.*, etc.) ;

– *diafréquentiel* : fréquence (ex. : *rare*) ;

– *diaévaluatif* : attitude énonciative des locuteurs (ex. : *euphém.*, *iron.*) ;

– *dianormatif* : normativité (ex. : *emploi critiqué*).

En dépit de discussions diverses auxquelles pourrait donner lieu ce classement (concernant le découpage opéré, les choix dénominatifs effectués, le manque de hiérarchie et d'articulation entre les critères retenus ou encore la distribution des marques sur les différents types [2]) mais qui ne font pas l'objet de la présente contribution, il sera retenu comme repère pour les développements qui suivent en vertu de sa relative notoriété, dont témoigne la diffusion de sa terminologie [3], et de son utilité pour la comparaison des répertoires en l'absence d'un modèle sociolinguistique alternatif convaincant pour le français [4].

Dans ces quelques pages, qui ne permettent pas d'entrer dans le détail des pratiques actuelles de marquage ni de couvrir l'ensemble des dictionnaires français (les répertoires spécialisés seront laissés de côté), nous nous limiterons à dégager certaines lignes de force, en nous attachant en priorité aux principes, explicites ou implicites, qui sont mis en œuvre dans les dictionnaires généraux pour utilisateurs francophones relativement experts et les ouvrages plus spécifiquement destinés aux allophones ou aux jeunes apprenants natifs.

1. Dictionnaires généraux pour locuteurs confirmés

Par rapport à la période qui va jusqu'au milieu des années 1980, l'évolution récente des dictionnaires généraux monolingues français est marquée par des progrès dans l'explicitation des principes de description de la variété des usages, par une régression

2 Cf. P. Corbin (1989, §§ 1. et 2.1.3. ; 2006 : 44).

3 Cf., par exemple, le « Glossaire terminologique » de Rézeau dir. (2001 : 16).

4 Le plan du manuel de Gadet (2003), par exemple, se laisse inclure sans difficulté dans le moule hausmannien, cf. P. Corbin (2006 : 44).

relative du marquage diastratique au profit du diaphasique, par la persistance de soubassements normatifs à certains marquages diaphasiques ainsi que par une permanence de l'utilisation conjointe de marques et de procédés moins spécifiques pour fournir les informations souhaitées.

1.1. Jusqu'au milieu des années 1980 : déficit d'explicitation et de cohérence

Les articles de D. & P. Corbin (1980) et P. Corbin (1989) portaient une appréciation assez critique sur la description de la variété des usages lexicaux par les dictionnaires généraux quelque peu substantiels de l'après-guerre, qui se situait nettement en deçà des typologies de Hausmann.

Une explicitation, plus ou moins aboutie, des principes mis en œuvre ne s'observait que dans le paratexte d'un nombre réduit de répertoires (P. Corbin (1989, § 2.1.)) :

– Le mode d'emploi du *Logos* Bordas (1976) répartissait des « marques d'usage » entre « domaine d'emploi » et « niveau stylistique », caractérisait une dizaine de marques référées à celui-ci et spécifiait la portée de chaque emploi d'une marque dans la microstructure des articles (« Logos. Grand dictionnaire de la langue française », pp. XII-XIII).

– Le *Trésor de la langue française* distinguait, parmi les différents « adjuvants démarcatifs de sens » qu'évoquait sa « Préface » (Imbs (1971 : XXXII-XXXIV)), le « domaine » et l'« adjuvant stylistique », subdivisé en « niveaux de langue », pour « les situations réciproques de l'auteur et du destinataire de la communication », et « registres de langue », dédiés à « l'intensité expressive ou affective » (p. XXXIII), sans illustrer concrètement ce principe de classement. Il précisait en outre que des « Remarques » avaient vocation à nuancer, dans les articles, les « indications stéréotypées » fournies par le marquage des mots « "bas" ou "sales" » (p. XXXIV), mais sa table d'« Abréviations et signes conventionnels » (t. 1, pp. CXXVII-CXXXI) n'explicitait pas la valeur de chaque marque.

– Enfin, tous les dictionnaires Robert postérieurs à la première édition du *Petit Robert* (1967) déclinaient, à leur manière et selon leur finalité propre, le classement des « marques d'usage » en fonction des variables « temps », « espace », « société », « fréquence » et « style » opéré dans la « Présentation du dictionnaire » (Rey (1967 : XX-XXI)) du répertoire souche, qui, en outre, définissait quelques marques et formulait des réserves sur la validité de « cette notation généralisée des valeurs d'emploi » auxquelles ferait encore écho la « Préface de la deuxième édition » du *Grand Robert* :

> « Ces marques [...] esquissent – très grossièrement – une configuration des usages de la langue » (Rey (1985 : XL))

De plus, les dictionnaires Robert étaient les seuls à proposer dans leurs tables d'abréviations et de symboles une définition pour chaque marque utilisée, tous les autres ouvrages renvoyant tacitement les utilisateurs à leurs propres représentations préconstruites de ce à quoi elles étaient susceptibles de référer.

Quant à la pratique descriptive proprement dite, elle reflétait cet empirisme théorique tant dans le choix des caractérisations des usages que dans leur distribution sur le lexique, et même les dictionnaires les plus explicites concernant leurs principes pré-

sentaient à cet égard de grands déficits de cohérence qui empêchaient leur ensemble de marques de constituer un système opératoire, comme D. & P. Corbin (1980) l'avaient montré à propos du *Micro Robert* de 1971 et du *Petit Robert* de 1967.

1.2. Progrès dans l'explicitation des principes

Depuis le milieu des années 1980, l'explicitation des principes de description de la variété des emplois s'est consolidée dans les dictionnaires "de langue" Robert, où elle avait déjà une certaine consistance, et elle a tendu à se développer dans les dictionnaires "encyclopédiques" Larousse et Hachette, où elle était quasi inexistante, par la caractérisation de différentes marques dans les tables d'abréviations et de symboles, sans pour autant cependant que leurs préfaces respectives organisent celles-ci en systèmes conceptuels articulés.

– Les dictionnaires Robert généraux ont conservé leurs axes historiques de description des usages, ce dont témoigne le paragraphe « Variétés du français » de la « Préface du *Nouveau Petit Robert* » (Rey-Debove & Rey (1993 : XIII-XIV)), qui, en tant que cadres des « **valeurs sociales** d'emploi des mots et des sens », mentionne

- « le temps »,
- « l'espace », objet d'une insistance particulière au titre des « **régionalismes** » internes et externes, ces derniers pouvant donner lieu à une codification spécifique s'ils sont des « termes institutionnels » (p. XIII),
- les « **niveaux de langue** », qui, de « l'emploi réservé à la langue écrite et à des discours "soutenus" » aux « contenus qui ne peuvent être exprimés sans danger de choquer » en passant par « les usages qui constituent de véritables signaux d'appartenance sociale » (p. XIV), recoupent les variables diamédiale, diaphasique, diaévaluative et diastratique de la grille de Hausmann (1989),
- et les « **domaines du savoir** », à cheval sur le diatechnique et le diatextuel :

> « Certains termes ne sont en usage que dans un domaine particulier de la communication ou dans un type de discours » (*ibid.*)

La cohérence globale des principes descriptifs communs aux différents ouvrages du catalogue se vérifie dans la parenté textuelle des tables d'abréviations et de symboles des refontes respectives du *Grand Robert* (1985), du *Micro-Robert* (1988), du *Petit Robert* (1993) et du *Robert méthodique* (2004, sous le nom de *Robert brio*) comme des nouveaux dictionnaires : *Robert pour tous* (1994), *Robert de poche* (1995, révisé en 2006), *Robert quotidien* (1996), *Robert collège* (1997) et *Dictionnaire culturel en langue française* (2005). S'agissant de ce dernier ouvrage, qui, sur une matrice adaptée du *Grand Robert*, greffe environ 1 300 articles « culturels » indépendants librement rédigés qui constituent sa spécificité, il est remarquable que les considérations habituelles sur les principes de description de la variation des usages aient été supprimées de la préface (Rey (2005)), intégralement axée sur l'originalité du projet.

– Chez Larousse, les préfaces des dictionnaires "encyclopédiques" restent peu portées sur la théorisation : distinction inexplicitée et éphémère entre « niveaux » et « registres » dans le *Petit Larousse* millésimé 1989 (« Aux lecteurs », p. 6), mais identification entre

« niveau de langue » et « registre de communication » dans le *Grand Larousse* de 2005 (« Consulter, utiliser *le Grand Larousse illustré* », p. VIII), et partition entre « niveaux de langue » et « domaines terminologiques » dans le *Dictionnaire général* de 1993 (« Présentation du dictionnaire », p. VII). Cependant, les tables d'abréviations et signes conventionnels du *Petit Larousse* (éditions de 1989, 1992 et 1998), du *Dictionnaire général* et du *Grand Larousse* explicitent tout ou partie d'un sous-ensemble de 13 des 39 items répertoriés qui peuvent être utilisés comme indicateurs d'usage (distribués sur les onze types de Hausmann (1989)), en affichant des variations textuelles de peu d'ampleur qui attestent à la fois un fond commun et un manque de stabilité. Si on laisse de côté que seuls le *Petit Larousse* 1998 et le *Grand Larousse* mentionnent des items lexicaux auxquels s'appliquent les marques expliquées et que tous les ouvrages sauf le *Petit Larousse* 1989 renvoient vers d'autres marques depuis *vieilli* et *vx*, mais que ces renvois ne sont pas identiques entre le *Dictionnaire général* et les trois autres répertoires, le dispositif se laisse décrire de la façon suivante :

• des quatre marques explicitées dans les cinq dictionnaires, *didact.* a la même caractérisation dans tous, *vx* voit sa glose plus développée dans le *Petit Larousse* 1989, celle de *vieilli* est légèrement réduite dans le *Petit Larousse* 1998 et le *Grand Larousse*, et *litt.* reçoit deux définitions singulières dans les *Petit Larousse* 1989 et 1998 ;

• des deux marques non explicitées dans le seul *Dictionnaire général*, *anc.* bénéficie d'une caractérisation affinée dans le *Petit Larousse* 1998 et le *Grand Larousse*, cependant que *vulg.* donne lieu à trois variations textuelles, ces deux mêmes dictionnaires étant seuls à l'unisson ;

• *injur.*, non explicitée dans le *Petit Larousse* 1992 et le *Dictionnaire général*, reçoit deux définitions différentes dans le *Petit Larousse* 1989 d'une part et dans le *Petit Larousse* 1998 et le *Grand Larousse* d'autre part ;

• *péjor.*, *sout.* et *très fam.*, qui ne sont explicitées que dans ces deux derniers ouvrages, le sont de la même façon ;

• enfin, *arg.*, *fam.* et *pop.* ne sont caractérisées que par le seul *Petit Larousse* 1989.

Ces distorsions relativisent donc l'avancée que constitue l'explicitation de certaines marques, tout comme le fait que beaucoup demeurent non explicitées dans l'ensemble des ouvrages : pourquoi définir *anc.* et pas *mod.* (utilisées contrastivement, par exemple, *s.v.* **alcade** dans tous les répertoires sauf le *Dictionnaire général*), ou encore *litt.* (ex. : **zéphyr** dans les cinq dictionnaires) et pas *poét.* (ex. : **aquilon**, *ibid.*) ? On peut aussi s'interroger sur le fait que, des deux ouvrages qui ont été dérivés en 2003 du *Dictionnaire général*, le *Larousse du collège*, dictionnaire "encyclopédique", hérite des explicitations de marquage du répertoire source, mais pas le *Larousse pratique*, dictionnaire "de langue".

– Parallèlement à cette évolution des dictionnaires "encyclopédiques" Larousse, le millésime 1994 du *Dictionnaire Hachette encyclopédique* associa similairement une définition aux 19 éléments réunis dans sa table des « Marques d'usage » (p. XIV), qui couvraient tous les types de Hausmann (1989) sauf le dia-intégratif, mais n'étaient référés explicitement qu'aux trois variables « lieu », « temps » et « faits de société ». Lors de la refonte millésimée 2002, cet inventaire (p. XIII) a été réduit à 16 unités (par suppression des marques diatopiques *régional* et *dialectal* et de la marque diafréquentielle *rare*), dont une moitié présentent une évolution définitionnelle.

– Par contre, les concurrents mineurs du *Petit Larousse* (l'éphémère *Maxidico* en 1996, le *Dictionnaire encyclopédique Auzou* en 2002) ne se sont pas signalés de façon remarquable sur le terrain de la description de la variété des usages.

1.3. Glissements du diastratique au diaphasique

Dans le *Petit Robert* de 1967 et le *Micro Robert* de 1971, la variable « société », qui précédait les « niveaux de langue » du *Nouveau Petit Robert* de 1993 (cf. *supra* § 1.2.), était au cœur des dysfonctionnements observés par D. & P. Corbin (1980, cf. *supra* § 1.1.), en particulier au titre des flottements auxquels donnaient lieu les marques *familier* et *populaire*. À partir des années 1980, les dictionnaires Robert ont connu en la matière, sous l'influence d'Alain Rey, une évolution positive dont on trouve les prémices dans le titre conservatoire d'un répertoire spécialisé dont il fut coauteur : le *Dictionnaire du français non conventionnel* (Cellard & Rey (1980)). Une théorisation suivit, dans un article (Rey (1983)) qui stigmatisait le fait que « la marque "populaire" signifiant "unité employée par des locuteurs appartenant au peuple" » fût « trop souvent utilisée comme un intensif de "familier", qui devrait vouloir dire : "unité convenant à un type de communication non officielle, quotidienne, sans contrainte, quelle que soit l'appartenance sociale des communicants" ». L'auteur appelait à « distinguer les marques d'appartenance sociale », dont l'« utilité n'est pas évidente », « des marques de situation communicative, comme "familier", qui seront à opposer à "soutenu" et non pas à "littéraire" qui, sur le même axe, spécifie que la communication est écrite et aboutit à un texte fonctionnant en tant que "littérature" dans la société. » (p. 564). Les effets dictionnairiques corrélés de cette réflexion furent, deux ans plus tard, la régression de la marque "populaire" et l'expansion de la marque "familier" dans la refonte du *Grand Robert*, explicitées avec netteté dans la « Préface de la deuxième édition » :

> « L'abréviation *pop.* pour "populaire" a été beaucoup moins utilisée que dans la première édition du dictionnaire, et même que dans le *Petit Robert*. C'est qu'on a renoncé à qualifier de "populaires" des mots et des emplois que toute la communauté employait dans certaines circonstances de la communication. [...] Ainsi, "populaire" sera dans ce dictionnaire réservé aux emplois réprouvés par les personnes pourvues d'un "capital scolaire" (*de suite* pour *tout de suite* [...] ; *votre dame* pour *votre femme,* etc.). Au contraire, l'abréviation *fam.* (familier) est ici très employée. Elle correspond aux emplois (formes et sens) normaux dans une communication sociale aisée, plutôt parlée qu'écrite, et dénuée de la contrainte propre aux échanges officiels, hiérarchiques, etc. Elle peut se moduler en "très familier", en "familier et vulgaire", quand le contenu (érotique, scatologique, etc.) est en cause […] » (Rey (1985 : XL))

Cette option, qui lève une ambiguïté mais crée une difficulté nouvelle en codant comme des degrés (*familier*, *très familier*) des appréciations qui ressortissent respectivement, selon les caractérisations mêmes qui en sont données, au diaphasique et au diaévaluatif (cf. *infra* § 2.1.), se propagea progressivement dans le catalogue Robert et trouva en 1993 chez Larousse, avec le *Dictionnaire général*, un pendant qui, à défaut de satisfaire pleinement aux exigences de l'adéquation descriptive de la variation des usages, témoigne de l'évolution des sensibilités dans l'appréciation des critères pertinents pour en rendre compte :

> « Nous avons exclu la marque POP. (populaire), encore présente dans de nombreux dictionnaires, la jugeant inadaptée au français d'aujourd'hui. Cependant, nous avons introduit une gradation dans le registre familier FAM. et T.FAM. (très familier) – qui nous paraît plus pertinente pour guider le lecteur dans son usage de la langue. Inversement, à côté de la langue dite littéraire, nous avons introduit le niveau SOUT. (langue soutenue), qui rend compte d'une langue maîtrisée et choisie, à l'oral ou à l'écrit. » (« Présentation du dictionnaire », p. VII). [5]

1.4. Flottements entre diaphasique et dianormatif

Une autre hypothèque pèse sur la marque *familier*, qui tient au fait que l'ensemble de ses utilisations, même dans les dictionnaires récents précédemment évoqués qui ont fait évoluer leur conception du marquage des usages, ne se laisse pas ramener à la variable diaphasique assumée par Rey (1983 et 1985), mais que beaucoup d'entre elles, au lieu de répondre à la vocation socio-énonciative affichée, servent à fustiger des propriétés formelles, combinatoires ou sémantiques d'unités lexicales qui résultent de mécanismes fondamentaux de l'évolution du lexique et de son adaptation aux besoins des locuteurs. La place manquant pour donner la mesure exacte de cette dimension normative du marquage présenté comme diaphasique (dont la première hypothèse fut formulée par P. Corbin (1989, § 3.2.2.)), nous n'évoquerons que l'exemple parlant du mot *accidenté*, adjectif et nom, marqué « Fam. » dans la deuxième édition du *Grand Robert* (et encore dans le *Nouveau Petit Robert*) quand il s'applique à des personnes et des véhicules, probablement contre l'intuition de nombre de locuteurs et en dépit de son emploi commun dans des environnements énonciatifs sérieux, voire officiels [6]. La cause de ce marquage, qui n'a rien à voir avec les conditions effectives d'utilisation du mot, est à trouver dans le déplacement de l'usage de celui-ci : alors que son application première à des paysages (*relief accidenté*, *région accidentée*) n'est pas marquée, son emploi plus récent mais bien installé à propos d'êtres humains (*personne accidentée*, *accidenté de la route*, *du travail*) et de véhicules (*voiture accidentée*) a en effet fait l'objet de critiques puristes [7], dont le *Grand Robert* se fait l'écho par la mention légitime « (emploi critiqué) », que la marque « Fam. » qui la précède, dévoyée de sa vocation diaphasique affirmée, ne fait que redoubler [8]. Cet exemple donne une idée du chemin qui reste à parcourir pour désidéologiser le marquage diaphasique et mettre en la matière les pratiques en accord avec les principes.

---

5 Pour une version plus développée de ce qui est exposé dans ce § 1.3., cf. P. Corbin (2006 : 48-49).

6 Voir les sites de diverses institutions ou entreprises françaises : Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés, sécurité sociale, sécurité routière, ministères de la santé, de l'emploi, des transports, compagnies d'assurances, etc.

7 Elles sont détaillées dans Dupré (1972), *s.v.* **accidenté**.

8 Pour mémoire, cet emploi d'*accidenté*, qui remonte à 1900 selon le *Grand Robert* et que la 9e édition du *Dictionnaire de l'Académie française* marque « Fam. et abusivt. », n'est plus marqué par le *Petit Larousse* depuis le millésime 1981, après avoir été affecté successivement des marques « Abusiv. » lors de son insertion dans le dictionnaire (millésime 1938), puis « Fam. » à partir du millésime 1960.

1.5. Marquage avec et sans marques

Aussi bien Hausmann (1977 : 115-116) que P. Corbin (1989, § 3.1.2.) avaient observé que les informations sur la spécificité des usages pouvaient non seulement être exprimées de manière codifiée par des "marques" autonomes mais aussi prendre une forme textuelle moins réglée, en s'intégrant par exemple aux définitions. Si le marquage codé répond à des visées et à des contingences de la lexicographie moderne (cohésion textuelle, structuration informatique des articles, économie typographique), la manière rédactionnelle héritière de la lexicographie des origines perdure cependant dans les dictionnaires généraux actuels, comme en témoigne, par exemple, la conjonction de la marque générale « PHYS. » et du segment définitionnel plus spécifique « en physique des particules » dans le *Nouveau Petit Robert s.v.* **1. efficace** 1. : « PHYS. *Intensité, tension efficace :* valeur moyenne de l'intensité, de la tension d'un courant alternatif, équivalente à celle d'un courant continu. *Section efficace :* en physique des particules, grandeur utilisée pour rendre compte d'une expérience de diffusion. ». La préface de ce dictionnaire affiche même l'intention d'utiliser à des fins particulières chacun des deux modes textuels pour certains marquages diatopiques :

> « Pour les mots et usages propres à ces pays et territoires, on précise la zone d'emploi ("Québec", "français d'Afrique", etc.). Les termes institutionnels, pour leur part, sont distingués lorsqu'ils n'ont cours qu'en français de France, ou en français de Suisse ou de Belgique, ou du Canada francophone, par la mention Au Québec, En Suisse, etc. » (Rey-Debove & Rey (1993 : XIII))

Mais la mise en pratique semble quelque peu aléatoire : si l'article **cégep**, qui est affecté d'un marquage de ce dernier type, réfère bien à une entité institutionnelle (« Au Québec, Collège d'enseignement général et professionnel, situé entre le secondaire et l'université »), il n'en va pas de même pour **érablière**, dont le marquage est cependant exprimé de la même façon (« SPÉCIALT Au Québec, Plantation d'érables à sucre, dans la partie limitrophe boisée d'une propriété agricole, exploitée pour l'industrie des produits de l'érable. »). Le *Petit Larousse*, qui ne tient pas, en la matière, de discours explicite sur les formes du marquage, recourt en pratique aux deux mêmes types textuels pour exprimer des spécificités diatopiques, selon une répartition qui, elle aussi, suscite des interrogations : « Québec. Peuplement d'érables exploité en acériculture. » (*s.v.* **érablière** 2. depuis le millésime 2005) contraste avec « Au Québec, exploitation d'une érablière pour produire du sirop d'érable et d'autres produits dérivés. » (*s.v.* **acériculture** dans le millésime 2003, substitué à « Québec. », qui, depuis le millésime 2000, remplaçait « Canada. »).

2. Dictionnaires pour apprenants

Alors que l'offre dictionnairique à l'intention des utilisateurs supposés confirmés présente une certaine stabilité dans la durée, la période récente a connu un renouvellement important des répertoires destinés aux apprenants étrangers et surtout natifs, dans lesquels les indications afférentes à la variété des usages lexicaux trouvent des expressions différentes en fonction des finalités propres à chaque type d'ouvrage.

2.1. Français langue étrangère

– Vingt ans après le *Dictionnaire du français langue étrangère* (niveaux 1 et 2) de Larousse, le *Dictionnaire du français* (Le Robert et CLE International) est venu combler en 1999, pour les allophones apprenant le français, le vide laissé par la disparition de son prédécesseur, mais à une échelle de nomenclature supérieure (22 000 entrées contre 10 000 mots traités ou évoqués dans 5 000 articles) et avec un concept dictionnairique différent de celui-ci, qui fait une place importante à la variation des usages dans son paratexte comme dans les articles.

L'« Avant-propos » spécifie la teneur de la nomenclature du dictionnaire :

> « Ce sont les mots courants de la conversation et de la presse. Les termes techniques et scientifiques des professionnels ont été écartés. » (Rey-Debove (1999 : VII))

Une hiérarchie est établie entre les mots « qu'il faut connaître en priorité » et les autres, fondée sur « la notion d'**importance** » (p. IX), qui est substituée aux données brutes de la fréquence :

> « Est **important** un mot dont on ne peut se passer dans la vie quotidienne, ou pour comprendre, ou pour s'exprimer. »

et qui transcende les distinctions de registres :

> « Il arrive souvent qu'un synonyme familier soit beaucoup plus employé que le mot neutre (*P.-V.* est plus courant que *contravention*, *flic* plus courant que *agent* ou *policier*), et on en a tenu compte. »

Les « niveaux de langue », justement, correspondent fondamentalement à trois « registres » (p. VII) diaphasiques : « normal, style familier, style recherché », le *style familier* s'observant dans « des situations de spontanéité amicale » et le *style recherché* dans le « vocabulaire des gens cultivés ou qui soignent leur style » (p. XI). Mais la « Liste des termes, signes conventionnels et abréviations » (p. XIII) mâtine celui-là de diamédial et de diafréquentiel (« emploi essentiellement oral d'un mot courant »), celui-ci de diafréquentiel seulement (« emploi d'un mot un peu plus rare et plus élégant que ses synonymes »), et la gradation de *familier* à *très familier* fait, comme dans le *Grand Robert* (cf. *supra* § 1.3.), glisser du diaphasique au diaévaluatif (« met en garde contre des emplois trop négligés ou vulgaires » (Rey-Debove (1999 : XI)), « dont la signification peut être choquante ou agressive » (« Liste … », p. XIII)). Et cette dernière variable peut aussi être prise en charge par la rubrique de remarques de certains articles :

> « Lorsqu'un mot est dangereux (discourtois, péjoratif, "politiquement incorrect"), on le précise en remarque. » (Rey-Debove (1999 : XI))

Dans sa mise en pratique, ce dispositif, qui, didactiquement, signale les mots ou emplois « importants » au moyen d'« une **flèche bleue** placée en marge » (Rey-Debove (1999 : IX)) et formule sans abréviation les marques codifiées, couvre en fait un éventail plus large des variables de Hausmann (1989) que ce que laissent attendre les paratextes. La rubrique de remarques peut notamment s'ouvrir

• au diachronique : « On peut écrire aussi *phantasme*, mais cette orthographe est vieillie. » (*s.v.* **fantasme**) ;
• au dia-intégratif : « *Farniente* est un mot italien que l'on prononce aussi [faʀnjãt] en français. » (*s.v.* **farniente**) ;
• au diastratique : « Ce mot est surtout employé par des hommes. » (*s.v.* **gonzesse**) ;
• au diatechnique : « En psychiatrie, on ne parle plus de *folie* mais de *maladie mentale* ou de *troubles mentaux*. » (*s.v.* **folie**) ;
• au dianormatif : « Cette prononciation est jugée familière par les puristes. » (*s.v.* **2. fait**) ;
• ou tout à la fois au diatopique et au dianormatif (« Ce mot est employé au Québec, pour éviter l'anglicisme *shopping* que l'on utilise en France. » *s.v.* **magasinage**) ou au diatextuel et au diastratique (« *Épouse* est un terme administratif ou populaire. » *s.v.* **femme**).

Et les définitions sont susceptibles, comme dans les dictionnaires généraux, de relayer les marques en certaines occasions, par exemple au titre d'indications diatopiques (« Dans le midi de la France, Un peu fou, cinglé. » *s.v.* **fada**). Le marquage, qui est abondant, s'étend aussi opportunément aux renvois, comme il est habituel dans les dictionnaires Robert. Cependant le nombre élevé de ceux-ci vers des items usuels mais ressortissant à des variétés d'usages connotées négativement peut surprendre dans la perspective d'aide à l'expression qui sous-tend ce dispositif analogique, puisqu'il oriente les allophones vers des items dont l'emploi peut être « dangereux » : « → **agaçant ;** STYLE FAMILIER **chiant, embêtant, emmerdant.** » (*s.v.* **fatigant** 2.). Par ailleurs, trois décennies après le *Micro Robert* de 1971, le *Dictionnaire du français* manifeste la même incapacité que celle relevée pour celui-ci par D. & P. Corbin (1980, § « Les renvois dans le *Micro Robert* », cf. *supra* § 1.1.) à affecter un marquage constant aux différentes occurrences d'un même item dans le dictionnaire, ce qui ne peut qu'être un facteur de trouble pour les utilisateurs :
• parmi les items qui viennent d'être mentionnés, *chiant* est marqué « STYLE TRÈS FAMILIER » à son entrée propre ou comme renvoi *s.v.* **emmerdant** 2. et *embêtant* est non marqué en tant que renvoi *s.v.* **emmerdant** 1. ;
• et il est aisé de trouver d'autres exemples : *flapi*, non marqué à son entrée et « STYLE FAMILIER » *s.v.* **flagada** ; *bluff*, non marqué à son entrée et comme renvoi *s.v.* **frime** mais « STYLE FAMILIER » comme renvoi *s.v.* **esbroufe** ; *dégonflé*, « STYLE FAMILIER » à son entrée (2.) mais non marqué comme renvoi *s.v.* **trouillard** 2. ; *foutre*, « STYLE TRÈS FAMILIER » à son entrée mais seulement « STYLE FAMILIER » comme renvoi *s.v.* **fabriquer** 3. ; etc.

– Paru trois ans après le *Dictionnaire du français*, le *Dictionnaire du français usuel* (Picoche & Rolland (2002)) publié chez De Boeck Duculot, conçu sur de tout autres bases, n'apporte pas d'innovations remarquables en matière de caractérisation des usages. Des listes de fréquence existantes étayent la sélection de la nomenclature, voulue la plus usuelle (cf. « Présentation et mode d'emploi », pp. 7-11). Pour le reste, la prise en charge des faits de variation se limite à une énumération des marques retenues sans autre commentaire, dont l'originalité réside dans l'utilisation de la marque *sav.* (« savant »), sans que sa valeur soit pour autant explicitée :

> « Nous jouons sur plusieurs niveaux de langage et nous les signalons, généralement par des abréviations dont la table figure ci-dessous. Ainsi, *litt.* (littéraire), *sav.* (savant), *fam.* (familier), *vulg.* (vulgaire), *argot* et *techn.* quand il nous arrive de signaler un mot d'argot ou un mot technique d'usage courant. » (« Présentation et mode d'emploi » (Picoche (2002)), p. 8)

2.2. Cycle 3 et frontière école-collège

Avec une petite dizaine de titres, l'offre dictionnairique faite aux élèves du cycle 3 de l'école élémentaire ou entrant au collège est plus diversifiée que celle à destination des apprenants allophones « adolescents ou adultes » (Rey-Debove (1999 : VII)), réduite au seul *Dictionnaire du français*, et si la nomenclature des uns et de l'autre est commensurable, elle présente des différences qualitatives importantes et significatives. Loin de l'image non édulcorée de nos usages lexicaux à laquelle vise celui-ci (cf. *supra* § 2.1.), nos répertoires pour jeunes natifs se concentrent sur un lexique fondamental de bon aloi utile scolairement, comme en témoigne la « Préface » du *Petit Robert des enfants*, qui eut le même maître d'œuvre que le *Dictionnaire du français* :

> « On a fait l'économie des mots très familiers au profit d'un vocabulaire utile et moins connu. Et, quant aux mots plus rares, les enfants les acquerront progressivement avec l'âge, l'essentiel étant d'avoir commencé par une bonne maîtrise du lexique de base et de son fonctionnement. » (Rey-Debove (1988 : X))

La place contrôlée faite à la variation diaphasique peut, comme c'est le cas dans le *Maxi débutants* Larousse de 1997, être présentée comme un point d'appui pour l'apprentissage du lexique châtié :

> « Le rôle du dictionnaire est surtout de t'apprendre le langage soigné, et si beaucoup d'expressions et de mots familiers s'y trouvent, c'est pour que tu remarques bien l'abréviation fam. et que tu apprennes comment on peut dire la même chose en langage soigné. » (« À la découverte du "Maxi débutants" », p. IX ; en gras dans le texte source)

Dans le *Larousse junior* de 2008 (plus explicite que l'édition originale de 2003), le propos, sous l'intitulé « Les **registres de langue** », est voisin mais avec une dominante diamédiale :

> « comme on n'utilise pas toujours les mêmes mots selon que l'on écrit ou que l'on parle, ce dictionnaire précise les mots qui sont **familiers** (ceux que l'on utilise avec ses camarades) ainsi que ceux qui appartiennent à la langue **littéraire** (ceux que l'on trouve surtout à l'écrit). » (« À la découverte du *Larousse junior* », p. XI)

Par ailleurs, la nomenclature des dictionnaires pour jeunes apprenants peut connaître des infléchissements diatechniques suscités par le vocabulaire des diverses matières scolaires :

> « Un certain nombre de mots spécifiques aux autres disciplines enseignées, et utilisés notamment dans les manuels scolaires (sciences et techniques, histoire, géographie...), sont également traités afin d'enrichir encore le vocabulaire. » (« Avant-propos » du *Larousse junior* de 2003, p. V ; texte voisin dans l'édition de 2008, p. VII)

et s'ouvrir à la littérature de jeunesse :

> « Nous n'avons pas négligé le vocabulaire que l'on trouve dans les textes littéraires courants du C.M.2 et de la classe de 6e. Par exemple : *famélique, fugace, draconien, besace, capiteux, chapon, chimère, escarcelle, arborer, élimé, cynique, infortuné,* etc. » (« Préface » du *Hachette juniors* de 1986, p. 3)

Ces options quant au choix des nomenclatures convergent avec l'adaptation du texte des dictionnaires à l'âge des élèves pour simplifier l'appareil de description de la variété des usages. Les paratextes sont peu diserts, le discours spécifique des préfaces étant presque intégralement contenu dans les extraits qui viennent d'être cités, et les modes d'emploi, quand ils existent, se limitant, à l'exception de ceux des deux dictionnaires Larousse évoqués ci-dessus, à pointer l'indication qu'un mot est "familier" dans un article modèle (*Hachette junior(s)*, *Robert junior* et *Super major* Larousse depuis leur première édition). Quant aux tables de signes conventionnels, qui, elles non plus, ne sont pas toujours présentes, elles ne renseignent sur des marques susceptibles d'être utilisées que pour autant que les dictionnaires optent pour leur abréviation, ce qui n'est le cas que pour un sous-ensemble des répertoires et, dans les éditions les plus récentes, ne vaut plus que pour le *Maxi débutants* et *Mon grand dictionnaire de français* : sur le dernier quart de siècle, tous ouvrages et toutes versions confondus, on ne rencontre alors que *fam.*, *très fam.*, *littér.* et *péjor.*

Par le jeu combiné, déjà observé dans le *Dictionnaire du français*, des marques proprement dites, des définitions et des remarques, les dictionnaires pour le cycle 3 et le début du collège couvrent quand même, dans des proportions différentes et avec des variations d'un ouvrage à l'autre qui mériteraient qu'on s'y appesantisse, la quasi-totalité des variables de la grille de Hausmann (1989) :

– Le diaphasique domine de façon générale avec le très usité *familier* mais s'exprime aussi, assez communément, dans les remarques du *Super major* depuis sa première édition (1994), sous la forme « Ce mot / Cette expression appartient à la langue soutenue. » (par ex. *s.v.* **fatuité** ou **gouverne**). Avec l'usage non explicité de *littéraire* (ex. : **fange** dans le *Hachette junior(s)* depuis 1986 et le *Scolaire Hachette* (2002) qui le prolonge vers le collège, le *Larousse junior* de 2003, le *Robert junior* de 2005, le *Auzou junior* (2006)), le diaphasique se différencie mal du diatextuel, qui par contre s'actualise sans ambiguïté dans le *Super major* dans la formule de remarques « Ce mot appartient à la langue poétique. » (ex. : **firmament**). Pour des données de même nature, le *Maxi débutants* de 1997 préfère en revanche un axage diamédial : « Ce mot s'emploie surtout dans la langue écrite. » (en remarque *s.v.* **fange**). À cheval sur le diamédial et le diaphasique, on peut aussi évoquer les indications affectant des mots propres aux échanges entre adultes et enfants en bas âge : « Ce mot est utilisé par les très jeunes enfants. », remarque de l'article **joujou** du *Robert junior* de 1993 corrigée en « On utilise ce mot quand on s'adresse à de très jeunes enfants. » dans l'édition de 2005.

– Le diachronique n'est pas absent, exprimé directement par des marques dans le *Larousse junior* dès 2003 (« Mot ancien » *s.v.* **faubourg**) ou, plus souvent, dans des définitions. Il peut alors être pris en charge par des indicateurs temporels : « autrefois » pour **escarcelle** dans le *Hachette junior(s)* de 1986 à 1993 inclus, le *Maxi débutants* depuis 1986, le *Robert junior* et le *Super major* dès l'origine (1993), *Mon grand diction-*

naire illustré (2000) et son successeur le *Grand dictionnaire de français* (2004) ; « se disait autrefois » pour **gueux** dans le *Maxi débutants* depuis 1986 ; « terme ancien » pour **gueux** dans le *Super major* et pour **gazette** dans le *Auzou junior* ; « vieilli » pour **gazette** dans le *Hachette junior* depuis 1998 et le *Scolaire Hachette* ; « un peu vieilli » pour **gredin** dans le *Super major*. Mais il arrive aussi qu'il soit seulement suggéré par le temps verbal : par exemple, pour **escarcelle**, l'imparfait dans le *Scolaire Hachette* (« Grande bourse que l'on suspendait à la ceinture. ») et le *Auzou junior*. Par ailleurs, les remarques peuvent également être mises à contribution : « Ce mot ne s'emploie plus beaucoup, on dit aujourd'hui « employé de maison ». » (*s.v.* **2. domestique** dans le *Super major*).

– L'information diatopique privilégie les définitions et les remarques :

• Les premières sont particulièrement utilisées dans le *Super major*, dès 1994 (« En Suisse » pour **gymnase** 2., « en France » pour *le garde des Sceaux s.v.* **1. garde**, « En Alsace, dans le Nord et en Belgique » pour **aubette**, « en Camargue » pour **gardian**) ou seulement depuis 1997 (« Au Canada » pour **glissoire**, « au Québec » pour *gomme à mâcher s.v.* **gomme**).

• Les secondes sont mises à contribution dans ce même dictionnaire à partir de 1994 (« Ce mot s'emploie surtout en Bretagne et en Normandie. » *s.v.* **goémon**) et dans le *Robert junior* de 2005, qui y redistribue des indications prédéfinitionnelles de ses éditions antérieures (« Ce mot est employé en Belgique. » *s.v.* **aubette**, « Ce mot est utilisé en Suisse. » *s.v.* **fourre**, « Ce mot est utilisé dans le Nord de la France et en Belgique. » *s.v.* **wassingue**).

Les francophonismes paraissent l'emporter sur les régionalismes dans les deux ouvrages, qui ne font cependant pas la même part aux canadianismes, privilégiés dans le premier et, semble-t-il, absents du second.

– Pour les mots et les sens propres à des emplois spécialisés, divers dictionnaires contournent par les définitions ou les exemples la spécification de cette spécialisation, que quelques autres explicitent par l'insertion d'un indicateur diatechnique dans la définition : « En physique » (*s.v.* **force** 1.), « En mathématiques » (*s.v.* **fraction** 2.), « Au théâtre » (*s.v.* **2. générale**), « En botanique » (*s.v.* **1. greffe** 1.) dans le *Super major* depuis 1994, « Au cinéma » (*s.v.* **flash-back**) dans ce dictionnaire et dans le *Auzou junior*, « En grammaire » (*s.v.* **groupe** 5. ou 4.) dans ces deux ouvrages, le *Larousse junior* dès 2003 et le *Robert junior* de 2005.

– La variable dia-intégrative établit également un partage tranché entre dictionnaires, les uns évitant de signaler les emprunts comme tels (*Nouveau Larousse des débutants* (1977) puis *Maxi débutants*, *Auzou junior*) alors que d'autres, indépendamment d'éventuelles précisions proprement étymologiques, font état de l'origine de certains d'entre eux pour l'articuler à des données à caractère fonctionnel, au premier rang desquelles figurent des indications de prononciation [9] : ainsi en va-t-il dans le *Super major* depuis 1994 et le *Larousse junior* depuis 2003, qui dupliquent dans divers articles le type de remarque que l'on trouve par exemple *s.v.* **groom** (« C'est un mot anglais, on prononce [grum]. »), le *Hachette junior* depuis 1998 et le *Scolaire Hachette*, qui intègrent dans leur rubrique de prononciation des données comparables (« **Groom** est un mot anglais : on

9 Cf. Gasiglia (2008a ; 2008b, § 3. ; à paraître, § 2.).

prononce [grum]. »), ainsi que le *Fleurus junior* (2001), qui conjoint avec systématicité les deux types d'informations (« Mot anglais qui se prononce [gol]. » *s.v.* **goal**). Il peut également advenir que l'information dia-intégrative soit associée à une observation orthographique, comme *s.v.* **stick** dans le *Larousse junior* dès 2003 (« C'est un mot anglais. – Il se termine par **ck.** ») ou **tomahawk** dans le *Robert junior* depuis 2005 (« Ce mot indien s'écrit aussi *tomawak*. »).

– C'est aussi dans des remarques que s'expriment volontiers, dans certains répertoires, des notations diafréquentielles occasionnelles (« S'abrège souvent en *frigo*. » *s.v.* **Frigidaire** dans le *Super major* dès 1994, « Le féminin *grognonne* est rare. » dans le même dictionnaire et le *Maxi débutants* de 1997 *s.v.* **grognon**, « il s'emploie très peu » dans le *Robert junior s.v.* **grognon** depuis 2005) et dianormatives (« Il est recommandé d'employer l'expression *retour en arrière*. » *s.v.* **flash-back** dans le *Super major* depuis 1997, « On dit plutôt *les malades mentaux*. » en remarque postdéfinitionnelle *s.v.* **fou** 1. dans le *Robert junior* dès 1993). Mais il peut arriver qu'une information sur la fréquence soit prise en charge par la définition (« **fange** n.f., **fangeux** adj. sont des équivalents rares de *boue, boueux*. » dans le *Maxi débutants* de 1986).

– Le marquage diaévaluatif, quant à lui, quand il n'est pas codé par une marque (« Très fam. » dans le *Maxi débutants* depuis 1986 pour **gueuler**, « **(Très familier)** » pour ce même mot (sens 1.) et **gueule** 2. dans le *Super major* de 2004), trouve volontiers son expression au sein des définitions (« Mot affectueux » *s.v.* **fillette** 2. dans ce même dictionnaire dès 1994, « Dans le langage très familier » *s.v.* **gueule** 2. dans le *Auzou junior*). Mais il peut aussi faire l'objet d'une remarque (« **Gueule** est un mot grossier quand on parle d'une personne. » dans le *Larousse junior* de 2003 [10]). L'article **nègre**, qui donne lieu à un marquage généralisé comme « péjoratif » et/ou « raciste », voit celui-ci formulé des trois manières possibles selon les répertoires : par une marque (*Hachette junior(s)* jusqu'à l'édition de 1993 incluse, *Larousse junior*), dans une définition (*Nouveau Larousse des débutants* et *Maxi débutants*, *Hachette junior* depuis 1998, *Scolaire Hachette*, *Fleurus junior*, *Grand dictionnaire de français*, *Auzou junior*) ou dans une remarque (*Robert junior* de 1993 et 1999, *Super major*).

Dans les définitions et les remarques, il n'est pas rare que la recherche d'adéquation dans la description de la variété des usages fasse conjoindre des éléments de marquage relevant de plus d'une variable. Le dianormatif est ainsi associé

• au diachronique et au diaévaluatif dans la remarque de l'article **nègre** du *Robert junior* de 2005 : « Ce mot est vieux ou péjoratif. On dit maintenant *un Noir, une Noire* ou *une personne de couleur*. » ;

• au diafréquentiel dans celle de l'article **gâchette** du *Super major* : « On dit souvent, à tort, *appuyer sur la gâchette* au lieu de *appuyer sur la détente*. » ;

• au dia-intégratif pour différents anglicismes dans ce même dictionnaire et dans le *Maxi débutants* de 1997 (« Ce mot est la forme française de l'anglais **gas-oil**. » *s.v.* **gazole**) et, sous une forme plus marquée, dans le *Larousse junior* depuis 2003 (« C'est un mot anglais, il vaut mieux dire **gardien de but.** » *s.v.* **goal**) ;

10 Remarque affinée en « **Gueule** est un mot grossier quand on parle de la bouche ou du visage d'une personne. » dans l'édition de 2008.

• ou encore au diatopique dans les remarques de l'article **groom** du *Super major* depuis 1997 : « **1.** C'est un mot anglais on prononce [grum]. **2.** Au Québec, on doit dire *chasseur*. ».

Et la variable diatopique elle-même peut également, dans ce même dictionnaire, se trouver combinée avec une information diafréquentielle (« Ce mot est rare au Québec. » en remarque de **groggy**) ou diaphasique (« Mot familier qu'on utilise surtout dans le sud de la France » dans la définition de **fada** depuis 1994).

2.3. Autour du cycle 2

Le changement d'échelle (entre 6 000 mots et un millier) et de nature des dictionnaires, scolaires ou non, qui encadrent l'âge de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture fait qu'on ne saurait y retrouver la relative richesse de l'information sur la variété des usages observable dans les répertoires pour le cycle 3 de l'école primaire. Pour autant, celle-ci, quoique de portée restreinte et limitée à certains ouvrages, n'est pas inexistante, et elle présente même certaines spécificités.

– Le créateur du genre, le *Mini débutants* Larousse de 1985, comportait, dans son composant microstructurel indifférencié, quelques indications éparses, référant un petit nombre de mots à l'univers textuel des contes et des poésies (**fée**, **licorne**, **marâtre**, **ogre**, **or** (conjonction), **sirène**), y ajoutant parfois une note diamédiale (« Ce mot se trouve surtout dans les contes, les histoires écrites » *s.v.* **demeure**), donnant occasionnellement des repères diachroniques par des moyens lexicaux (« Autrefois » *s.v.* **quenouille**, « Maintenant, on dit plutôt agriculteur. » *s.v.* **paysan**) ou le seul jeu du temps verbal (« C'était un domestique… » *s.v.* **valet**), et exceptionnellement un indice diaphasique (« C'est un autre mot, qu'on dit entre nous, pour ami, camarade. » *s.v.* **copain**, cf. P. Corbin (1989, § 3.1.1.)) ou diaévaluatif (« C'est un petit mot gentil » *s.v.* **gamin**).

– Une décennie plus tard, postérieurement à l'instauration du cycle 2 de l'école primaire, différents dictionnaires de format et de conception variables sont venus concurrencer le *Mini débutants*. Ses deux rivaux les plus comparables, apparus au milieu des années 1990, ont retenu des options différentes :

• Le *Hachette benjamin* (1996) a sélectionné une nomenclature peu sujette au marquage et s'est abstenu d'indications sur les conditions d'emploi de mots qui auraient pu en recevoir (ex. : **copain**, **embêter**, **gosse**, etc.).

• Le *Robert benjamin* (1997) a suivi, de façon aussi mesurée mais en utilisant tour à tour les définitions et les remarques, le modèle du *Mini débutants* sur les terrains diatextuel (« C'est un mot que l'on trouve dans les contes de fées » *s.v.* **demeure**), diamédial (« C'est un mot que l'on ne dit pas beaucoup, on le rencontre surtout dans les livres. » *s.v.* **flot**), diachronique (« Maintenant on dit plutôt un **agriculteur**. » *s.v.* **paysan**, « Aujourd'hui, on dit plutôt **employé de maison**. » *s.v.* **domestique**) et diaphasique (« Embêter et s'embêter sont des mots que l'on dit seulement avec ses amis ou sa famille. » *s.v.* **embêter**, « Quand on parle avec des gens sérieux, c'est mieux de dire un **petit garçon** ou une **petite fille**. » *s.v.* **gamin**) ; en outre, il y a ajouté sporadiquement des observations diafréquentielles (« Or est un mot que l'on n'emploie pas beaucoup. On dit plutôt **cependant** ou **mais**. » *s.v.* **or**) parfois associées à des prescriptions

dianormatives (« On dit souvent *appuyer sur la gâchette*, mais on a tort. Il faut dire *appuyer sur la détente.* » *s.v.* **gâchette**).

– Par rapport à son édition première et à ses concurrents, le *Mini débutants* Larousse s'est ensuite renouvelé en deux temps :

• Le *Dictionnaire Mini débutants* de 1999 a présenté deux évolutions significatives : d'une part l'ajout à sa nomenclature d'un petit ensemble de mots liés de façon privilégiée à un univers de textes pour enfants (**api**, **barbichette**, **chaperon**, **choir**, **élixir**, **enchanteur** (nom), **griffon**, **lieue**, **matines**, **vizir**...) et illustrés d'une citation de l'un de ceux-ci (« *On lui fit faire un petit chaperon rouge, qui lui allait si bien, que partout on l'appelait le Petit Chaperon rouge.* « le Petit Chaperon rouge », conte de Perrault » *s.v.* **chaperon**) ; d'autre part, pour le marquage diaphasique, l'introduction concertée de la marque *familier* en remarque dans la formulation récurrente « Attention ! C'est un mot familier. », appliquée le plus souvent à des mots nouvellement accueillis (**balade**, **bidule**, **costaud**, **embêter**, **frousse**, **goinfre**, **gosse**, **louper**, **machin**, **moche**, **pagaille**, **patate**, **raffut**, **râler**, **rigoler**, **rouspéter**...).

• Sous le titre de *Larousse des débutants*, l'édition de 2005 prolonge cette orientation et se singularise par la substitution aux citations d'une icône placée avant les adresses concernées qui « indique un mot que tu trouves dans un conte, une chanson » (« Comment utiliser le *Larousse des débutants* », p. VI) et par la suppression de « Attention ! » en introduction des remarques.

– Parmi les autres répertoires, relativement nombreux, destinés au même public, qui s'écartent du modèle partagé par les dictionnaires des trois éditeurs majeurs pour le cycle 2, seuls deux ouvrages se distinguent :

• Le *Petit Fleurus* (1998), dont le texte et l'iconographie s'ancrent dans l'univers des contes, fournit occasionnellement, dans une définition ou en remarque, des indications diachroniques (« Autrefois » *s.v.* **lieue**), diafréquentielles (« C'est aussi le nom qu'on donne parfois aux poules » *s.v.* **cocotte**) ou, indirectement, diatextuelles (« les **licornes** n'existent que dans les légendes » *s.v.* **licorne**).

• Dernier paru, le *Auzou débutant* (2008), qui contient d'assez nombreuses citations de contes et de fables, évoque l'appartenance de certains mots à cet univers textuel en recourant tour à tour à la définition (« Dans les histoires, une fée est une femme gentille qui a des pouvoirs magiques. » *s.v.* **fée**), à un exemple (« *Dans les légendes, la licorne représente la pureté.* » *s.v.* **licorne**), à une remarque (« Les revenants existent seulement dans les histoires. » *s.v.* **revenant**) ou à un développement encyclopédique (« Les ogres existent seulement dans les contes de fées. » *s.v.* **ogre**). Il fournit aussi des indications diaphasiques, usuellement dans des définitions (« Dans le langage familier, un copain, une copine est un(e) ami(e). » *s.v.* **copain, copine**) et exceptionnellement dans une remarque (« Le mot *pagaille* est un mot familier. » *s.v.* **pagaille**), sans d'ailleurs toujours marquer des items que d'autres répertoires marquent quand ils les sélectionnent (par exemple **dingue**, **gosse**, **infos**, **magnanime** ou **moche**). Enfin, on y rencontre de manière épisodique une appréciation diafréquentielle (« On peut aussi écrire *faignant, faignante*, mais c'est plus rare. » *s.v.* **fainéant, fainéante**).

Tous les autres ouvrages semblent pouvoir être passés sous silence.

Conclusion

Avec cette contribution de format modeste, nous avons voulu construire un socle pour de possibles analyses plus fouillées, en décrivant quelques grandes lignes de l'évolution de la lexicographie française depuis trois décennies en matière de traitement de la variété des usages lexicaux, qui ne se limite pas à l'emploi de marques codifiées mais met à contribution d'autres composants des articles :

– progrès mesurés dans l'explicitation des dispositifs de marquage mis en œuvre dans les dictionnaires "encyclopédiques" généraux,

– tendance d'ensemble au délestage du diastratique au bénéfice du diaphasique,

– place accrue des francophonismes dans la variation diatopique,

– apparition de répertoires pour les cycles 2 et 3 de l'école primaire qui, avec leurs moyens propres, font aux faits de variation une place proportionnée à leurs finalités spécifiques.

Il resterait beaucoup à dire, et d'autres publications s'y emploieront peut-être, tant pour entrer plus en détail dans la description et l'évaluation des pratiques d'ouvrages seulement évoqués ici que pour analyser les évolutions observables dans des classes de répertoires spécialisés – dictionnaires de synonymes et antonymes ou de variétés régionales ou sociales de français – qui n'ont pu être pris en compte et dont certains présentent des caractéristiques remarquables.

Il reste aussi beaucoup à faire pour les lexicographes sur les deux terrains critiques pointés par P. Corbin (1989, § 4.) :

– la cohérence des traitements : il est déroutant, à trente ans d'intervalle et avec l'outillage informatique aujourd'hui disponible, que le *Dictionnaire du français* de 1999 soit, de ce point de vue, aussi aisé à prendre en défaut que le *Micro Robert* de 1971, dont D. & P. Corbin (1980) avaient mis en évidence le déficit de rigueur (cf. *supra* § 2.1.) ;

– l'adéquation de la description des usages, qui, en dépit des inflexions observées, souffre toujours du carcan athéorique et idéologisé de marques réductrices insuffisamment articulées et reste biaisée par le poids endémique de la normativité, même dans les répertoires les plus ouverts aux usages "non standard" (cf. P. Corbin (2006 : 45-47 et 111-114)).

Comme naguère, le premier déficit, qui ne requiert que volonté et moyens, est en principe plus aisé à combler que le second, qui suppose l'élaboration d'un modèle de la variation des usages lexicaux pouvant fournir une alternative valide aux représentations sociolinguistiques préconstruites toujours en vigueur.

Références bibliographiques

Répertoires

Auzou débutant = *Dictionnaire Auzou débutant*, Paris, Auzou, 2008.

Auzou junior = *Dictionnaire Auzou junior*, Paris, Éditions Philippe Auzou, 2006.

CELLARD J. & REY A. (1980), *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette.

Dictionnaire culturel en langue française, 4 vol., Paris, Dictionnaires Le Robert, 2005.

Dictionnaire de l'Académie française, 9e éd., t. 1, Paris, Imprimerie Nationale Éditions, 1992.

Dictionnaire du français langue étrangère. Niveau 1, Paris, Librairie Larousse, 1978 ; *Niveau 2*, 1979.

Dictionnaire du français. Référence. Apprentissage, Paris, Dictionnaires Le Robert / CLE International, 1999.

Dictionnaire encyclopédique Auzou, Paris, Éditions Auzou, 2002.

Dictionnaire général = Dictionnaire général pour la maîtrise de la langue française, la culture classique et contemporaine, Paris, Larousse, 1993.

Dictionnaire Hachette encyclopédique, millésime 1994, Paris, Hachette, 1993 ; millésime 2002, 2001.

DUPRÉ P. (1972), *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, 3 vol., Paris, Éditions de Trévise.

Fleurus junior = Fleurus junior. Dictionnaire encyclopédique, Paris, Éditions Fleurus, 2001.

Grand dictionnaire de français : voir *Mon grand dictionnaire illustré*.

Grand Larousse = Le Grand Larousse illustré. Dictionnaire encyclopédique en 3 volumes et 1 CD-ROM, Paris, Larousse, 2005.

Grand Robert = Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 2e éd. entièrement revue et enrichie, 9 vol., Paris, Le Robert, 1985.

Hachette benjamin = Dictionnaire Hachette benjamin, Paris, Hachette Éducation, 1996.

Hachette junior(s) = Dictionnaire Hachette juniors, Paris, Hachette, 1980. Nouv. éds : 1986 ; *Dictionnaire juniors 1. Langue française*, Hachette Éducation, 1990 ; *Dictionnaire Hachette juniors*, Hachette, 1993 ; *Dictionnaire Hachette junior*, Hachette Éducation, 1998.

Larousse des débutants : voir *Mini débutants*.

Larousse du collège, Paris, Larousse, 2003.

Larousse junior, Paris, Larousse, 2003. Nouv. éd. : *Dictionnaire junior*, 2008.

Larousse pratique. Dictionnaire du français au quotidien, Paris, Larousse, 2003.

Logos. Grand dictionnaire de la langue française, 3 vol., Paris, Bordas, 1976.

Maxi débutants : voir *Nouveau Larousse des débutants*.

Maxidico = Dictionnaire encyclopédique de la langue française. Le Maxidico, millésime 1997, ville non indiquée, Éditions de la Connaissance, 1996.

Micro Robert. Dictionnaire du français primordial, Paris, S.N.L. - Le Robert, 1971. Nouv. éd. : *Le Micro-Robert. Dictionnaire d'apprentissage de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, 1988.

Mini débutants = Mini débutants. Mon premier vrai dictionnaire, Paris, Larousse, 1985. Nouv. éds : *Dictionnaire Mini débutants*, 1999 ; *Larousse des débutants*, 2005.

Mon grand dictionnaire illustré, Angoulême, Éditions M & L / Paris, Auzou, 2000. Nouv. éd. : *Le Grand dictionnaire de français*, ville non indiquée, Éclairs de plume, 2004.

Nouveau Larousse des débutants, Paris, Librairie Larousse, 1977. Nouv. éds : *Maxi débutants. Le dictionnaire CE2, CM*, Larousse, 1986 ; *Dictionnaire Maxi débutants*, 1997.

Nouveau Petit Robert : voir *Petit Robert*.

Petit Fleurus = Le Petit Fleurus, Paris, Éditions Fleurus, 1998.

Petit Larousse = *Nouveau Petit Larousse illustré*, millésime 1938, Paris, Librairie Larousse, 1937. Autres éds : *Petit Larousse*, millésime 1960, 1959 ; *Petit Larousse illustré*, millésime 1981, 1980 ; millésime 1989, Larousse, 1988 ; *Le Petit Larousse illustré*, millésime 1992, 1991 ; millésime 1998, 1997 ; millésime 2000, 1999 ; *Le Petit Larousse*, millésime 2003, 2002 ; *Le Petit Larousse illustré*, millésime 2005, 2004.

Petit Robert = *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littré, 1967. Nouv. éd. : *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, 1993.

Petit Robert des enfants = *Le Petit Robert des enfants. Dictionnaire de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1988.

PICOCHE J. & ROLLAND J.-C. (2002), *Dictionnaire du français usuel*, Bruxelles, De Boeck Duculot.

RÉZEAU P. dir. (2001), *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck Duculot.

Robert benjamin = *Le Robert benjamin*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1997.

Robert brio : voir *Robert méthodique*.

Robert collège = *Le Robert collège*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1997.

Robert de poche = *Le Robert de poche*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1995. Nouv. éd. : 2006.

Robert junior = *Le Robert junior illustré*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993. Nouv. éds : 1999, 2005.

Robert méthodique = *Le Robert méthodique. Dictionnaire méthodique du français actuel*, Paris, Le Robert, 1982. Nouv. éd. : *Le Robert brio. Analyse des mots et régularités du lexique*, Dictionnaires Le Robert, 2004.

Robert pour tous = *Le Robert pour tous. Dictionnaire de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1994.

Robert quotidien = *Le Robert quotidien. Dictionnaire pratique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1996.

Scolaire Hachette = *Dictionnaire scolaire Hachette*, Paris, Hachette Éducation, 2002.

Super major = *Dictionnaire super major*, Paris, Larousse, 1994. Nouv. éds : 1997 ; *Larousse super major*, 2004.

Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960), 16 vol., Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (tt. 1-10) / Gallimard (tt. 11-16), 1971-1994.

Autres références

CORBIN D. & CORBIN P. (1980), « Le monde étrange des dictionnaires (1). Les "marques d'usage" dans le *Micro Robert* », *Bulletin du Centre d'analyse du discours* 4, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, pp. 237-324.

CORBIN P. (1989), « Les marques stylistiques / diastratiques dans le dictionnaire monolingue », *in* F.J. Hausmann, O. Reichmann, H.E. Wiegand & L. Zgusta Hrsg., t. 1, art. 57, pp. 673-680.

CORBIN P. (2006), *Avec des dictionnaires pour compagnons*, habilitation à diriger des recherches, vol. 1, Université Charles de Gaulle - Lille 3 / L'Atelier C.

GADET F. (2003), *La variation sociale en français*, coll. L'essentiel français, Gap / Paris, Ophrys.

GASIGLIA N. (2008a), « Le traitement des emprunts dans les dictionnaires d'apprentissage français : options descriptives et choix rédactionnels », *in* J. Pruvost dir., *Les Journées des dictionnaires de Cergy. Dictionnaires et mots voyageurs. Les 40 ans du Petit Robert*, coll. Actes de colloque, Eragny-sur-Oise, Éditions des Silves, pp. 153-212.

GASIGLIA N. (2008b), « Description of loan words in French school dictionaries: treatment of words of foreign origin in *Dictionnaire Hachette junior* (2006) and *Le Robert junior illustré* (2005) », *in* E. Bernal & J. DeCesaris eds, *Proceedings of the XIII EURALEX International Congress (Barcelona, 15-19 July 2008)*, livre + CD-ROM, Barcelona, Institut Universitari de Linguïstica Aplicada, Universitat Pompeu Fabra, pp. 1115-1122.

GASIGLIA N. (à paraître), « Le traitement des anglicismes dans quelques dictionnaires français pour jeunes lecteurs », *in Actes du colloque « Lexicographie et terminologie : histoire de mots »* organisé par le Centre de Recherche en Terminologie et Traduction de l'Université Lyon 2, 27-29 septembre 2007. [F. Maniez & P. Dury dir., *Lexicographie et terminologie : histoire de mots. Hommage à Henri Béjoint*, Travaux du CRTT, Gap, Louis Jean Imprimeur, 2008, pp. 157-174]

HAUSMANN F.J. (1977), *Einführung in die Benutzung der neufranzösischen Wörterbücher*, coll. « Romanistische Arbeitshefte » n° 19, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

HAUSMANN F.J. (1989), « Die Markierung im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch: eine Übersicht », *in* F.J. Hausmann, O. Reichmann, H.E. Wiegand & L. Zgusta Hrsg., t. 1, art. 53, pp. 649-657.

HAUSMANN F.J., REICHMANN O., WIEGAND H.E. & ZGUSTA L. Hrsg. (1989-1991), *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie / An International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de lexicographie*, 3 vol., Berlin / New York, Walter de Gruyter.

IMBS P. (1971), « Préface », *in Trésor de la langue française*, t. 1, pp. IX-XLVII.

PICOCHE J. (2002), « Présentation et mode d'emploi », *in Dictionnaire usuel du français*, pp. 7-26.

REY A. (1967), « Présentation du dictionnaire », *in Le Petit Robert*, pp. IX-XXI.

REY A. (1983), « Norme et dictionnaires (domaine du français) », *in* É. Bédard & J. Maurais éds, *La norme linguistique*, coll. L'ordre des mots, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française / Paris, Le Robert, pp. 541-569.

REY A. (1985), « Préface de la deuxième édition », *in Le Grand Robert de la langue française*, pp. XVII-XLII.

REY A. (2005), « Avant-propos, et après-faire », *in Dictionnaire culturel en langue française*, t. I, pp. XI-XXI.

REY-DEBOVE J. (1988), « Préface », *in Le Petit Robert des enfants*, pp. IX-XVIII.

REY-DEBOVE J. (1999), « Dictionnaire du français. Avant-propos », *in Dictionnaire du français*, pp. VII-XI.

REY-DEBOVE J. & REY A. (1993), « Préface du *Nouveau Petit Robert* », *in Le Nouveau Petit Robert*, pp. IX-XXI.